



**NOTE d'INFORMATIONS destinée aux PARENTS d'élèves concernant :
AIDES FINANCIERES - FRAIS de RESTAURATION - MOYENS de PAIEMENT**

I/ AIDES FINANCIERES à destination de l'ensemble des élèves (Externes et Demi-Pensionnaires) :

1/ BOURSES NATIONALES de l'Etat : Voir courrier distribué à l'ensemble des élèves le 8/09/2016, et diffusion sur site du Collège et dans l'ENT. Les dossiers devaient être retournés impérativement avant les congés d'octobre.

Les bourses sont accordées d'après un barème national, pour l'année scolaire, et sont versées en fin de chaque trimestre, après contrôle du suivi de la scolarité.

Pour les demi-pensionnaires, elles seront automatiquement déduites des frais de demi-pension.

2/ BOURSES DEPARTEMENTALES : dans l'attente des consignes du Conseil Départemental 04.

3/ REMISES de PRINCIPE : abrogées

4/ FONDS SOCIAL des COLLEGIENS : Les dossiers sont à retirer au secrétariat d'Intendance, ou auprès de l'Assistante Sociale du Collège.

Il peut être accordé en cas de problèmes financiers ponctuels, pour couvrir en priorité les frais de demi-pension.

II/ FRAIS de RESTAURATION : FORFAIT de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), service annexe non obligatoire (Voir règlement intérieur dans le carnet de liaison)

Les factures (« avis aux familles ») sont distribuées aux élèves.

Les « remises d'ordre » concernent les absences consécutives de plus de 15 jours, justifiées par certificat médical.

Un échéancier peut-être établi en accord avec l'Agent Comptable (demande à remplir au service d'Intendance)

III/ MOYENS de PAIEMENT

Les paiements (demi-pension, voyages, etc...) doivent être effectués **directement auprès du service d'Intendance**.

Par chèque, à l'ordre du Collège René CASSIN ST ANDRE (Notez au dos du chèque le nom, prénom de l'élève et l'objet)

En espèces : un reçu sera établi par le service Intendance

Par règlement électronique (NOUVEAUTE) : via un paiement sécurisé par carte bancaire : à dater de novembre 2016, pour les factures de RESTAURATION = montant minimum 20 € (en dessous de 20 € les paiements s'effectueront par chèque ou en espèces)

Avantages pour les familles :

- . Gain de temps, connexion sécurisée
- . Visualisation des créances, des dates d'échéances et historiques des paiements
- . Paiements modulables, partiels ou en totalité (facture par facture)
- . Retour immédiat du ticket de paiement

Accès à Téléservices : Ensemble de services pédagogiques et administratifs

- . Par le site du Collège : www.clg-cassin-standre.ac-aix-marseille.fr ; puis allez sur « Téléservices »
- . Ou directement sur : <https://teleservices.ac-aix-marseille.fr>

⇒ Munissez-vous de votre **identifiant et mot de passe** transmis par le Collège

(Courrier ci-joint à conserver)

⇒ Fiche technique du « TELEPAIEMENT » : sur le site du Collège.

**Le service
TELEPAIEMENT**

**fonctionne
depuis le
18/11/2016**

19/10//2016

COLLEGE René CASSIN – Chemin du Mazet – 04170 SAINT ANDRE LES ALPES
Service Intendance : Tél 04 92 89 04 75 – E-mail : ges.clg.cassin04@ac-aix-marseille.fr

4 SCOLARITE SERVICES (INTERFACE WEB DESTINEE AUX RESPONSABLES DES ELEVES)

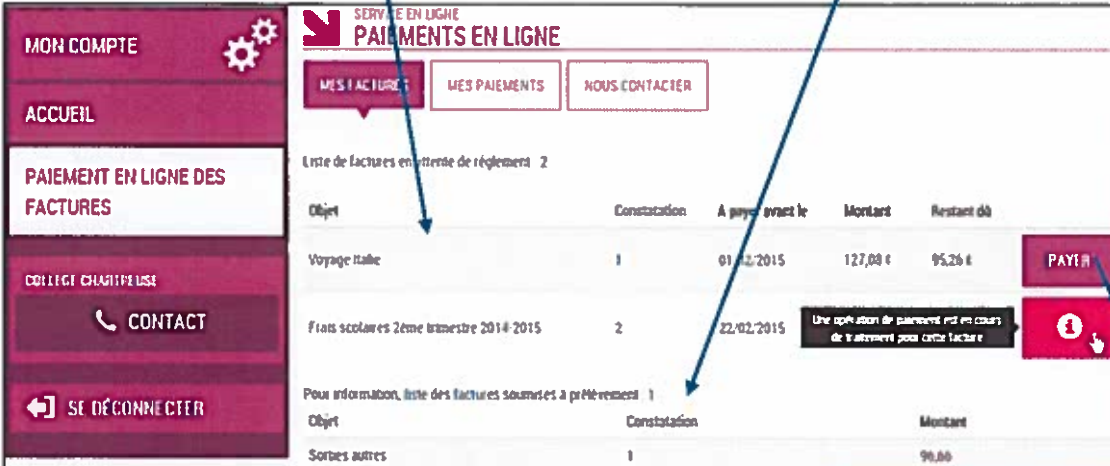
Les créances éligibles au télépaiement apparaissent dans le premier tableau, au-dessous de la légende « Liste de factures en attente de règlement ».

Pour chacune de ces créances, la dernière colonne du tableau propose un bouton « Payer » si le paiement en ligne est possible sur la créance. Sinon, une icône « information » cliquable permettant de visualiser la nature du blocage est affichée.

Lorsqu'il n'y a pas de créances éligibles au télépaiement et en attente de paiement, le message « Aucune facture Télépaiement à régler actuellement, toutefois d'autres prestations peuvent rester à votre charge » est affiché.


Les créances soumises à prélèvement sont affichées dans le deuxième tableau qui n'apparaît que s'il existe des créances concernées.

4.1 MES FACTURES



The screenshot shows the 'MES FACTURES' section of the 'SERVIE EN LIGNE PAIEMENTS EN LIGNE' interface. It features a sidebar with navigation options like 'MON COMPTE', 'ACCUEIL', 'PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES', 'COLLEGE CHARITREUSE', 'CONTACT', and 'SE DÉCONNECTER'. The main content area has tabs for 'MES FACTURES', 'MES PAIEMENTS', and 'NOUS CONTACTER'. Below the tabs, there is a section titled 'Liste de factures en attente de règlement : 2'. It contains a table with columns: 'Objet', 'Constatacion', 'A payer avant le', 'Montant', and 'Restant dû'. Two rows are visible: 'Voyage Italie' and 'Frais scolaires 2ème trimestre 2014-2015'. The 'Voyage Italie' row has a 'PAYER' button, while the 'Frais scolaires' row has an information icon. A tooltip indicates that a payment operation is in progress for the 'Frais scolaires' row. Below this, there is another section for 'Pour information, liste des factures soumises à prélèvement : 1' with a table showing 'Sortes autres' for 90,00.

Choix d'une créance et affichage du détail de celle-ci



The screenshot shows the 'PAIEMENT DE LA FACTURE N° 1500160349292' detail page. It includes a sidebar with the same navigation options as the previous screenshot. The main content area shows the bill number, an electronic address field, and a warning message: 'Il est impératif d'avoir une adresse à jour avant d'effectuer la transaction de paiement. Si celle-ci n'est pas correcte, veuillez accéder à votre compte pour la modifier avant d'effectuer votre règlement.' Below this is a table with columns 'Objet', 'Restant dû', and 'Montant du paiement', showing 'Voyage Italie' with a '96,26 €' remaining. At the bottom, there are 'ANNULER' and 'VALIDER' buttons.

Format attendu :
numérique, 2
décimales
maximum, point ou
virgule accepté,
sans symbole euro

Retour à l'écran

Inactif par défaut. Ce bouton devient actif si saisie d'un montant au format

	Télépaiement	Juin 2016 Diffusion Nationale
	Fiche technique	

Au clic du bouton , le montant du règlement est vérifié. S'il n'est pas conforme aux règles de gestion un message en informe l'utilisateur.

Exemples :

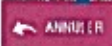

Veillez saisir un montant compris entre 'montant min € et montant max €'

Ce règlement est identique au dernier règlement effectué (même facture et même montant). Un délai de 48 heures est nécessaire entre les 2 règlements. Veuillez éventuellement saisir un autre montant ou renouveler le paiement

Si le montant est valide et que le responsable a cliqué sur 

Confirmation

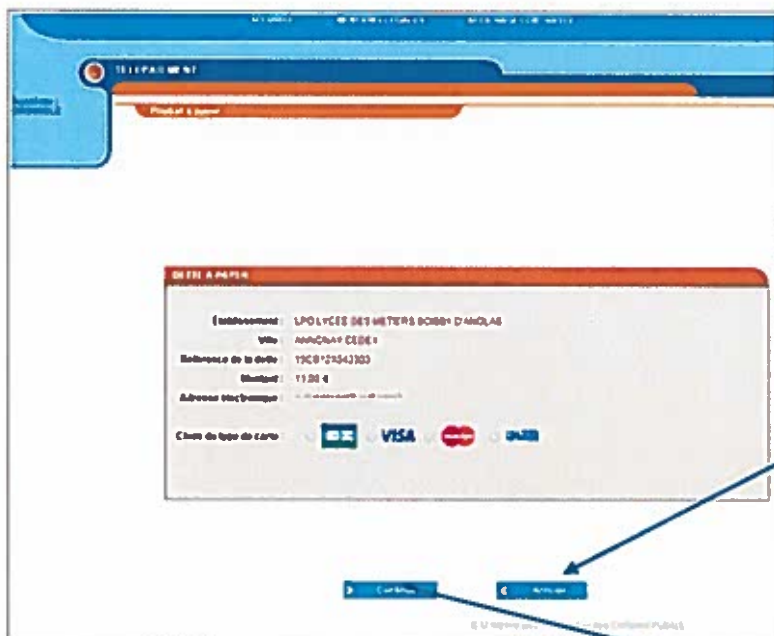
Après validation, vous allez être redirigé(e) vers une plateforme de paiement sécurisée afin de procéder au règlement.

La redirection vers TIPI est abandonnée. L'utilisateur reste sur l'écran des détails de la facture.

Redirection vers TIPI

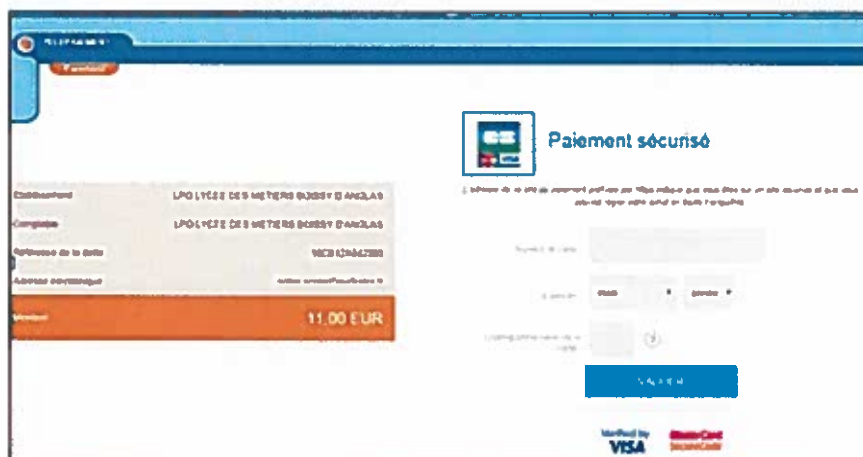
4.1.1 TIPI



Paiement annulé, redirection vers l'écran de la liste des créances en attente de paiement

Redirection vers PayZen si l'utilisateur a choisi le type de carte

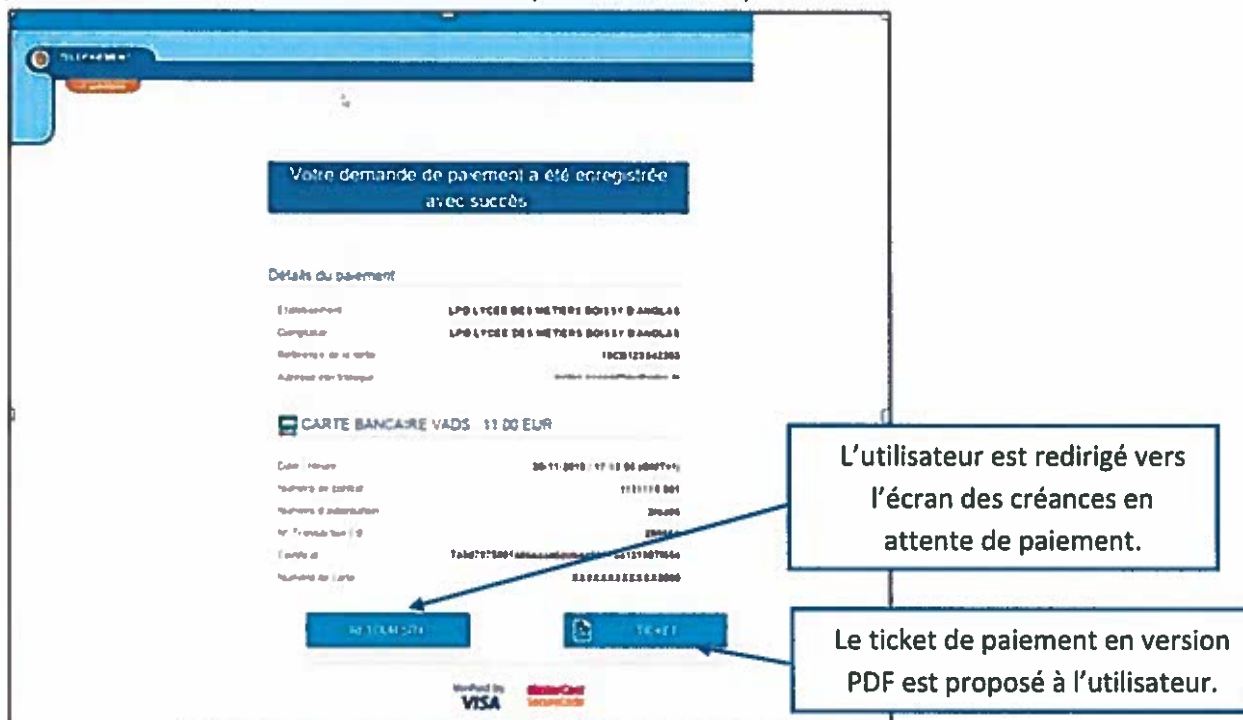
4.1.2 PAYZEN



Au sein de **PayZen**, l'utilisateur visualise les informations du paiement et renseigne ses informations bancaires.

Si le paiement est accepté par PayZen, un message en informe l'utilisateur. Il visualise alors le ticket de paiement. En parallèle, ce ticket de paiement est envoyé par PayZen à l'adresse mail de l'utilisateur et à l'adresse mail de l'agence comptable. Il s'agit ici de l'adresse mail générique paiement.rne@academie.fr utilisée par la DGFiP.

Si le paiement est refusé par PayZen, le même écran est affiché avec le message « Votre paiement est refusé ». La zone « Détails du paiement » n'est pas affichée dans ce cas-là.



Votre demande de paiement a été enregistrée avec succès



Détails du paiement

Établissement: **Lycée des Métiers Bois et Bâti**
 Compteur: **Lycée des Métiers Bois et Bâti**
 Référence de la carte: **10CB12345290**
 Adresse de la carte: **BOIS ET BÂTI**

CARTE BANCAIRE VADS 11,00 EUR

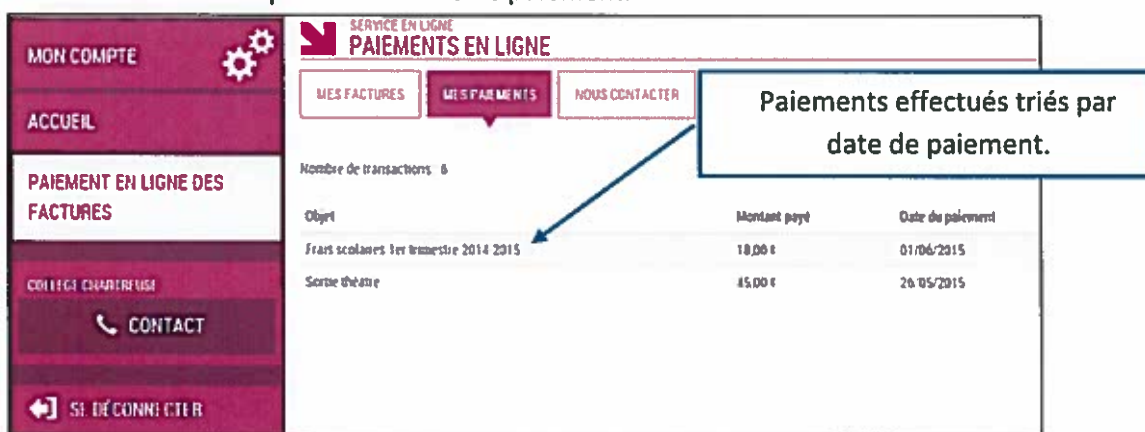
Date / Heure: **20-11-2016 / 17:03:00 (GMT+01:00)**
 Numéro de carte: **100000 0001**
 Numéro d'activation: **20000**
 N° Transac. ban. (0): **20000**
 Entité de: **Taloz701001**
 Numéro de carte: **8300000000000000**

IMPRIMER LE TICKET
TICKET

4.2 MES PAIEMENTS

Restitue l'ensemble des encaissements effectués triés par date de paiement. Ceux-ci restent visibles sur 12 mois à partir de la date de paiement.



SERVICE EN LIGNE PAIEMENTS EN LIGNE

MES FACTURES | **MES PAIEMENTS** | NOUS CONTACTER

Nombre de transactions: 6

Objet	Montant payé	Date de paiement
Frais scolaires 1er trimestre 2014 2015	18,00 €	01/06/2015
Sortie théâtre	45,00 €	26/05/2015

NB : A noter, les encaissements sont appelés « Paiements » au sein des écrans

	Télépaiement	Juin 2016 Diffusion Nationale
	Fiche technique	

4.3 NOUS CONTACTER

Ceci permet d'envoyer un message à l'agent comptable (adresse mail paiement.rne@academie.fr saisie dans Administration Téléservices (cf §2.3.)).

SERVICE EN LIGNE PAIEMENTS EN LIGNE

MES FACTURES MES PAIEMENTS **NOUS CONTACTER**

Votre adresse électronique : notes.scolerDev@gru.fr

Si celle-ci n'est pas correcte, veuillez accéder à votre compte pour la modifier avant d'envoyer votre message

Objet du message

Votre message

Tous les champs sont obligatoires

ENVOYER

L'objet et le message sont respectivement limités à 100 et 800 caractères maximum. Si dépassement, un message d'erreur situé en dessous de la zone de saisie en informe l'utilisateur.

Tous les tickets de paiement sont réceptionnés sur l'adresse paiement.rne@academie.fr ainsi que le relevé journalier.

Cette adresse permet de savoir lorsque des paiements ont été effectués par les parents.